

Prix de thèse 2017 de l'ADERSE en partenariat avec l'ORSE

Le prix 2017 concerne les thèses en sciences de gestion soutenues en France.

L'édition 2017 accueille les nouveaux docteurs en sciences de gestion ayant soutenu en 2016 leur thèse en RSE/DD dans des universités françaises.

Les candidats doivent envoyer à Odile UZAN, au plus tard le 31 mars 2017, une version électronique de leur thèse (au format PDF) ainsi qu'une synthèse, obligatoirement au format .doc, indiquant : la date et le lieu de soutenance, la composition du jury, le sommaire, l'introduction, la conclusion, la bibliographie ainsi que les rapports de soutenance.

Le Jury, composé de membres du Conseil d'administration et du Conseil scientifique de l'ADERSE, établira un classement des lauréats en fonction des critères suivants : l'originalité de la thèse, ses qualités académiques et ses apports aux pratiques managériales et sociétales dans les domaines de la RSE et du DD.

L'ORSE, dans le cadre de son partenariat avec l'ADERSE, met à disposition du Prix une dotation annuelle de 1600 euros, répartie entre les trois lauréats sélectionnés par le Jury.

La candidature au Prix de thèse est compatible avec la présentation par les candidats d'une communication au Congrès 2017 de l'ADERSE selon l'Appel à communication disponible sur le site de l'ADERSE.

Contact :

Odile Uzan, Professeure des Universités,
Vice Présidente de l'ADERSE
uzanodile@gmail.com